

SRI LANKA.

Le spectre des "disparitions" continue de hanter le pays

Index FI : FISFI 57/27/97

Embargo : 27 novembre 1997
à 00H01 GMT

La délégation d'Amnesty International qui s'est récemment rendue à Sri Lanka a conclu que les quelque 600 personnes qui avaient "disparu" au cours des dix-huit derniers mois, après avoir été arrêtées par les forces de sécurité, étaient presque toutes déçédées des suites de torture ou avaient été tuées délibérément durant leur détention.

D'après l'organisation de défense des droits de l'homme, aucun élément ne permet de conclure que les dirigeants du pays aient sanctionné ces "disparitions", mais le gouvernement sri-lankais a réagi trop lentement aux informations circonstanciées qui faisaient état d'une recrudescence des "disparitions" dans la péninsule de Jaffna, au milieu de l'année 1996. En conséquence de quoi, quelque 600 personnes ont "disparu" avant que les autorités n'admettent la réalité de ce qui se passait, et des centaines d'autres ont été torturées par les forces de sécurité.

« L'Organisation salue la décision prise par le gouvernement de rendre compte, publiquement, de milliers de "disparitions" survenues entre 1988 et 1994. Elle se félicite aussi de plusieurs autres mesures qu'il a adoptées depuis son entrée en fonctions en vue de renforcer la protection des droits de l'homme. Toutefois, il est capital que les autorités s'attaquent au problème fondamental des structures et des pratiques propres aux forces de sécurité », a déclaré Amnesty International. Selon l'organisation de défense des droits de l'homme, les événements de 1996 témoignent de la nécessité de prendre le mal à la racine en s'attaquant à l'origine même des violations des droits de l'homme à Sri Lanka : l'impunité dont continuent de jouir les coupables et les dispositions légales autorisant les détentions prolongées au secret.

« Sri Lanka est devenu tristement célèbre par le passé pour ses "disparitions", un pays endeuillé par l'angoisse qui rongait les personnes ignorant tout du sort de leurs proches, a ajouté Amnesty International. Le gouvernement doit désormais veiller à ce que nul ne soit de nouveau soumis à cette terrible épreuve. »

Le gouvernement sri-lankais a pris certaines initiatives afin d'établir le sort des "disparus", en mettant en place une commission chargée d'enquêter sur quelque 760 plaintes. À ce jour, cette commission d'enquête a retrouvé la trace de 180 personnes.

Les "disparitions" s'inscrivaient généralement dans le cadre d'actions de représailles contre les offensives lancées par le groupe d'opposition armé des Liberation Tigers of Tamil Eelam (LTTE, Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul) contre des militaires – telle l'opération dirigée contre le camp de Mullaitivu, en juillet 1996, qui a coûté la vie à plus de 1 300 soldats.

Les LTTE se sont également rendus responsables d'atteintes flagrantes aux droits de l'homme, à Jaffna et ailleurs. Ils ont notamment tué sans discrimination des civils au cours d'attaques de postes de contrôle ou de patrouilles militaires, et exécuté sommairement des personnes soupçonnées d'être des indicateurs.

À la suite de l'offensive lancée contre le camp militaire de Mullaitivu, l'armée a ordonné à des habitants de la région de Navatkuli de se rassembler dans une école, puis les a fait défilés devant des indicateurs masqués. Après avoir été violemment battus pendant toute une nuit dans le camp

militaire voisin, la plupart ont été libérés ; on ignore toutefois le sort réservé à 39 d'entre eux, en dépit des efforts déployés par leurs proches pour obtenir des informations.

Selon des membres de la population locale interrogés par Amnesty International, les corps de certains "disparus" ont été jetés dans des fosses d'aisance et des puits inutilisés, à l'intérieur même ou aux environs des camps militaires.

Un jeune homme de vingt et un ans a déclaré avoir été arrêté alors qu'il se rendait chez sa grand-mère, en juillet 1996. Il a été battu à coups de fusil, quasiment asphyxié avec un sac plastique, étranglé avec un bout de tissu, puis blessé par une baïonnette au cou et à la tête. À demi conscient, il a senti qu'on lui coupait deux doigts pour lui voler ses bagues. Il est revenu à lui pour constater qu'il avait été jeté dans une fosse d'aisance.

Bien qu'ils soient moins nombreux que par le passé, des cas de "disparitions" continuent d'être signalés à Amnesty International à Jaffna – quelque 41 personnes ont ainsi "disparu" au cours des sept premiers mois de l'année 1997, quatre d'entre elles ayant été retrouvées par la commission d'enquête. L'Organisation estime que le nombre élevé de "disparitions" s'explique en partie par l'absence de mesures de surveillance des conditions de détention. Elle demande donc l'application pleine et entière des directives présidentielles visant à assurer la protection des détenus, notamment par la délivrance de certificats attestant l'arrestation d'une personne dès son placement en garde à vue. 1

Pour recevoir un exemplaire du document intitulé Sri Lanka: Government's response to widespread "disappearances" in Jaffna [Sri Lanka. Réaction du gouvernement au phénomène généralisé des "disparitions" à Jaffna], ou pour obtenir un entretien, veuillez contacter :
Service de presse, Secrétariat international
Tél : (44) 171 413 5566